

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

cgt

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

Sommaire

S O M M A I R E

1) EDITO

Dossier Emploi au
C.E.S.R.

2) L'Emploi Régional
en débat.

3) Intervention de la
C.G.T.

4) Intervention de la
C.F.D.T.

5) Intervention du
C.N.P.F.

6) Intervention de
F.O

N°50 OCTOBRE 85



N.50 OCTOBRE 85

Tous

**EN MANIFS
EN GRÈVE**

24 OCTOBRE

SOMMAIRE

- 1) EDITO
Dossier Emploi au
C.E.S.R.
- 2) L'Emploi Régional
en débat.
- 3) Intervention de la
C.G.T.
- 4) Intervention de la
C.F.D.T.
- 5) Intervention du
C.N.P.F.
- 6) Intervention de
F.O.

LE 24

1

AUSSI FORT QUE C'EST NECESSAIRE



Galy Jean

La question de la nécessité de l'action est aujourd'hui dépassée tellement elle est urgente. La seule question à se poser c'est, quelles forces en mouvement le 24 OCTOBRE ?

Voilà, ce à quoi, doivent oeuvrer dans les jours qui viennent toutes nos structures, tous leurs responsables, tous nos militants.

Les raisons sont connues et même si parfois elles sont insuffisamment appréciées dans leurs conséquences, elles justifient amplement l'action.

La Région MIDI-PYRENEES n'est pas en reste. Si ce n'est pas la LORRAINE ou le NORD, dans la proportion qui est la leur, nos bassins d'emploi connaissent les mêmes effets d'une même politique.

Des abandons à CARMAUX-DECAZEVILLE, TARBES ou le VICDESSOS pour ne citer que ceux-là, du bradage de l'électronique aux américains aux aléas du spatial à TOULOUSE, les causes sont les mêmes, la restabilité financière du capital au détriment des investissements productif et des hommes.

Les pertes du pouvoir d'achat dans la fonction publique comme dans le privé, sont les mêmes produits de la rigueur, quelle soit d'origine patronale ou ministérielle. Rien ne la différencie.

Les suppressions d'emploi, le refus d'en créer "produisent" 86 572 chômeurs inscrits fin AOUT 85 dans notre région, n'ont pas de conséquences différentes qu'ils viennent d'un groupe privé, d'un petit patron, ou d'un groupe nationalisé.

La remise en cause par les patrons lors des négociations sur l'UNEDIC des droits restant des chômeurs (FIN AOUT 85, 42 022 demandeurs d'emploi ne percevaient aucune aide), est parfaitement intolérable.

Cette démarche, ces mesures portant en germe, la remise en cause plus largement de toute la protection sociale, maladie, retraite... excusez du peu.

La coupe est pleine. Les jours qui viennent de s'écouler apportent la preuve que le mécontentement est grand.

Il s'est exprimé parfois massivement, je n'énumérerai pas, il y aurait d'ailleurs risque d'oubli. Des reculs ont été imposés, cheminots, CEDOVAR... ceux sur l'ASSEDIC de ces derniers jours nous doivent davantage de points d'appui.

Mais ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est un mouvement significatif.

Significatif par sa durée, qui le 24 OCTOBRE devait couvrir la totalité d'une journée, 24 H ce n'est pas trop. Significatif par la participation massive que nous aurons su y entraîner. Significatif par le tonus potentiel que nous aurons su faire éclater dans les entreprises et les manifestations.

La lutte ne doit pas être triste, puisqu'elle est espérance, que son objectif est mieux vivre.

L'expression de la lutte doit rompre avec l'habitude pour être au niveau des enjeux, au niveau des atouts.

Oui, tout milite pour que chaque femme, chaque homme de notre Région, jeunes ou moins jeunes, se retrouvent dans la lutte avec cet esprit. A chacun, offrons leur place.

Que chacun et chacune y apporte son enthousiasme, ses raisons de lutter, ses raisons d'espérer en la lutte.

C'est de cette force-là qu'il est besoin pour le 24.

La question n'est pas: faut-il y aller?, mais, comment y aller?.

Ensemble, nous verrons jusqu'où. Le plus loin et le plus fort possible, c'est le signe plus qu'il faut.

Lors du COMITE REGIONAL du 20 SEPTEMBRE, Jean GALY, Membre du GROUPE C.G.T. au C.E.S.R., membre du Bureau de l'UD de la HAUTE-GARONNE, a été désigné comme responsable du GROUPE CGT au CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, en remplacement de Roland PERILLAT.

Jean GALY, a été également désigné comme membre du Secrétariat Régional. Roland, avait assumé cette tâche depuis les années 1940, il a permis d'avoir l'autorité de la CGT au sein de cette Assemblée et donner à notre Organisation Syndicale l'impulsion du travail important que le GROUPE C.G.T y a effectué.

D'autre part, le COMITE REGIONAL a désigné comme membre du GROUPE CGT au C.E.S.R., Robert PELISSOU, ancien Secrétaire du SYNDICAT DES MINEURS DE CARMAUX.

L'EMPLOI REGIONAL EN DEBAT

Le 30 SEPTEMBRE, le CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL, tenait une de ses sessions plénières sur l'emploi dans MIDI-PYRENEES.

Après un an de travail, sous couvert d'un rapport de près de 200 pages, des orientations de croissance, de reconquête du marché intérieur, d'emplois utiles, qualifiés... allaient - ils être proposés ?

Plus de flexibilité, partage du travail et des salaires, traitement social du chômage, incitation aux chômeurs de créer des entreprises, aux salariés de racheter les leurs, bref, du plan national, la panoplie de mesures visant à gérer la crise, descend au niveau régional.

Rien sur les entreprises; les solutions de la C.G.T. dans ce rapport, d'autant que le C.E.S.R. a refusé de recevoir dans sa préparation, des délégations de syndicats d'entreprises, porteuses de solutions.

Pour ne pas laisser le débat s'enliser hors du champ d'intervention des travailleurs et pour empêcher que trop de sornettes -le mot est à la mode-, ne soient déballées, ceux que l'emploi régional regarde, c'est-à-dire les travailleurs, sont venus assister à cette plénière sur l'emploi, dépoussiérant une bonne partie de l'assemblée.

Les délégations de l'AEROSPATIALE. MOTOROLA. COFAZ. RENIX. ALCATEL THOMSON-ESPACE. RENAULT TOULOUSE. VALLOUREC. MINEURS DE CARMAUX, DE DECAZEVILLE. L'HOPITAL DE MONTAUBAN. SALIT. SIGNAL VISION. REGINE LOUBENS. V O A. TEMPE LAIT., ont soutenu l'intervention de la C.G.T. et réaffirmé leurs propositions.

Il s'agissait-là d'une première étape. Seule la C.G.T. a voté contre ce rapport.

La deuxième étape, est d'empêcher que les orientations de celui-ci entrent dans la vie, qu'une autre logique soit mise en oeuvre, que nos revendications soient prises en compte à l'entreprise.

C'est dans celle-ci, par les luttes, relais et complément du travail du GROUPE C.G.T. au C.E.S.R., mais surtout avant tout lutter pour empêcher, d'une part les mauvais coups et d'autre part, de gagner nos revendications en ce domaine, que l'action s'impose.

L'emploi régional, l'emploi dans l'entreprise, il est donc de fait au coeur du 24 OCTOBRE,

Raison de plus.

INTERVENTION DU GROUPE CGT AU CESR

Ce thème retenu par notre COMITE est le symbole même de la vie du devenir de toute société. C'est en effet, le travail (manuel ou intellectuel), qui anoblit l'homme et contribue à développer les sociétés humaines par la satisfaction de leurs besoins.

L'absence de travail meurtrit l'homme et entraîne la déchéance de la société incapable de lui en fournir.

C'est donc du devenir des hommes et des femmes de notre Région, du devenir de notre société française, qu'il est question.

La C.G.T. porteuse d'aspirations et des besoins du monde du travail, veut contribuer à trouver les solutions à cette crise mutilante que nous connaissons.

Le rapport propose une revue méticuleuse des indicateurs économiques. Nous y retrouvons des analyses et ses idées que nous considérons comme justes ou allant dans le bon sens. Mais, pris dans sa démarche d'ensemble, le rapport s'inscrit dans la gestion de la crise, son approfondissement.

Pour chercher à apporter des remèdes à l'emploi pour notre Région, faudrait-il encore que l'on ait mis à nu toutes ces plaies.

On peut s'interroger sur l'absence de citations concernant les 1 500 emplois de mineurs supprimés à CARMAUX, ou la désindustrialisation de la VALLEE DE VICDESSOS dans l'ARIEGE, notamment, et les exemples sont multiples.

Ne pas poser ces problèmes, permet de n'avoir pas à y répondre. Faut-il faire un lien avec le refus du COMITE d'entendre des délégations d'entreprises comme le proposait la C.G.T.?

Prétendre traiter de l'emploi en dehors de ceux qui ont contribué à créer les richesses de notre Région, qui en connaissent mieux que quiconque toutes les potentialités, c'est concrètement justifier et poursuivre les politiques de casse que nous connaissons dans de nombreuses entreprises. Il serait hélas trop long, sinon impossible de les énumérer toutes, tellement c'est massif.

Ces représentants des salariés sont aujourd'hui présents dans cette salle, attentifs aux propositions qui conditionnent leur avenir.

Ils ont des idées, nous demandons qu'ils puissent les faire connaître. Leurs notes pourraient encore être utiles, même s'il est plus que temps, il n'est jamais trop tard.

Nous proposons, que Monsieur le Président, accepte de les recevoir, c'est leur contribution personnelle, ils y sont attachés, nous les soutenons. Les représentants C.G.T. sont là pour les accompagner.

Notre désaccord est profond avec le rapport sur des aspects essentiels. S'il décrit de façon détaillée la situation d'ensemble, nulle part, nous ne trouvons de réponse à la question. Quelles sont les causes de ce déclin? C'est l'objet de notre amendement à la première partie.

Si l'analyse conjoncturelle est (ce que nous croyons), une tentative de saisir le mouvement économique et social, même sur une courte période et dans un espace géographique limité, elle appelle la synthèse, l'appréciation d'ensemble, la mise à nu des tendances lourdes qui se manifestent globalement.

C'est ce que nous tenterons de faire. Traiter de l'emploi, traiter du chômage sans traiter le problème du coût du chômage total et partiel en MIDI-PYRENEES, c'est aussi taire les responsabilités de ceux qui organisent la casse et destructurent l'emploi dans les entreprises, taire les responsabilités dans les déficits de la SECURITE SOCIALE ou de l'UNEDIC.

Nous avons dit que le chômage partiel en 84 représentait 335 282 journées indemnisables, soit l'équivalent de la disparition d'une entreprise de plus de 1 000 salariés. Cela n'est nulle part abordé.

Alors que la Commission "PAUVRETE" aurait dû y aider, il n'est pas abordé la situation des chômeurs non indemnisés, dont le nombre s'élève FIN JUILLET 1985 à 40 128 pour MIDI-PYRENEES. Pourtant, dramatique situation que celle de ces femmes et de ces hommes sans ressources, souvent victimes de la désespérance à qui, il serait proposé la flexibilité pour unique issue.



La flexibilité, c'est-à-dire un retour au siècle passé, où les patrons (seraient-ils habillés du titre d'entreprise nationalisée), disposeraient selon leur bon vouloir, où, quand, comment ils le souhaiteraient de travailleurs corvéables, malléables à merci pourvu que cela gonfle les profits financiers.

La C.G.T. n'abdiquera jamais devant les difficultés pour que chaque homme, chaque femme obtienne les moyens de vivre dignement.

C'est ce souci que nous aurions voulu trouver dans le rapport.

SUR LES DONNEES CHIFFREES ET LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE L'EMPLOI.

Quelques remarques :

D'abord, nous regrettons la fiabilité incertaine des chiffres avancés en raison des contradictions relevées.

Nous retiendrons donc les tendances et l'effet volume de ces données.

LES TENDANCES

Recul massif et permanent excepté 79 et 82 de l'emploi industriel qui perd 8 200 emplois en 5 ans.

Effondrement de l'emploi dans le B T P qui perd 10 600 emplois salariés entre 80 et 85 soit 17,3 % de ces effectifs selon les estimations de l'INSEE.

La croissance du secteur tertiaire qui gagnerait 34 400 emplois en 5 ans. Mais sur cette croissance, 2 remarques déjà formulées.

PREMIERE REMARQUE

En regardant de plus près cette évolution (page 32), il apparaît dans une approche empirique, que celle-ci est étroitement liée à l'évolution de l'emploi industriel.

Si les effectifs du tertiaire augmentent, alors qu'ils baissent dans l'industrie, on observe, qu'une accélération de la chute des emplois salariés dans l'industrie, s'accompagne d'une décélération de l'emploi tertiaire. Alors qu'une pause dans la chute des effectifs industriels est concomitante à une relance des emplois tertiaires.

DEUXIEME REMARQUE

Le rapporteur note page 34, l'importance du transfert dont a bénéficié le tertiaire, notamment le secteur des services de la part du secteur industriel. Il s'agit-là d'une des conséquences de la destruction de l'emploi.

Mais cette destruction n'est pas quelque chose qui viendrait comme cela, on ne sait d'où, non, elle est organisée dans les entreprises. Notamment les plus grandes, y compris celles du secteur public ou nationalisé.

Page 53, le rapporteur note :

"au-delà de ces formes de travail précaire, on note l'amplification de phénomène de sous-traitance de secteurs entiers de l'entreprise"

et nous ajouterons,

pas seulement transport et nettoyage, mais y compris de fabrication et d'études- qui impliquerait parfois la fourniture de main-d'oeuvre permanente, tout en dispensant de l'application à l'ensemble de la collectivité de travail, d'accords collectifs visant le plus souvent à déstabiliser l'emploi.

Un des aspects non évoqué dans le rapport, se trouve être la nature même d'un grand nombre de ces emplois créés. Il s'agit d'emplois à temps partiels, précaires, par nature et à faible rémunération, qui comme cela est souligné page 104, ne permet pas de vivre décemment. Ce phénomène est particulièrement massif dans le commerce et les entreprises de nettoyage, et frappe particulièrement des femmes et des jeunes.

D
O
S
S
I
E
R



Il ne s'agit plus de temps choisi, mais d'une utilisation abusive de la détresse découlant d'un chômage massif, pour peser sur les coûts de main-d'oeuvre, d'où l'aspect intolérable des mesures gouvernementales visant à développer ces emplois.

Sur les perspectives d'emploi à l'horizon 1989, telles que chiffrées page 44, force est de constater que cette étude, également s'inscrit dans le cadre d'un approfondissement de la crise. Nous dirons même qu'il y est de fait programmé.

D'autre part, il me paraît indispensable de mesurer cet approfondissement en comparant les chiffres du rapport lui-même.

Le rapport fait état d'une évolution moyenne annuelle entre 1983 et 1989 de : moins 700 pour le bâtiment, or, le rapport lui-même page 32, fait apparaître une perte d'emplois de 2 700 en 83 et 4 500 en 84, soit dans la seule année 84 plus que la prévision pour les 6 années.

La même remarque vaut pour l'industrie où les prévisions portent sur - 1500 en moyenne annuelle, alors que celle-ci atteint - 2 700 de moyenne en 83 et 84. Par contre, le tertiaire, crédité d'une espérance de plus 4 000 an, n'atteint que 1 700 en 84.

Il ne s'agit pas pour nous de dénigrer les études réalisées, mais bien d'en souligner les limites lorsqu'elles ne prennent pas en compte les phénomènes structurels de casse de nos industries.

Les causes de cette situation dégradée, en nette accélération, sont à rechercher à la fois, dans la gestion des entreprises pour le gonflement des profits financiers qui ne sont pas réinvestis dans et pour la production, et dans les mesures d'accompagnement législatives ou réglementaires que renforce encore le projet de budget 1986.

Pour tenter de justifier la disparition d'industries traditionnelles, le CONSEIL REGIONAL prétendait dans le plan régional que les industries de pointe compenseraient ces disparitions.

Aujourd'hui, il faut faire les comptes. L'AEROSPATIALE n'embauche pas, malgré les succès de ses airbus, les résultats financiers excellents.

ALCATEL, THOMSON-ESPACE, qui devait atteindre 1500 emplois, a stoppé à 800 et licencie massivement, dépense des sommes importantes pour délester ses effectifs par des départs... MOTOROLA qui a augmenté ses bénéfices de + 200 % licencie, et pourtant ce sont bien des secteurs de pointe. Les faits sont là.

Alors on nous ment. On nous trompe. Ce n'est pas la voie à suivre.

Sans développer sur ces thèmes qui pourtant le mériteraient, qu'il me soit permis de constater qu'en fait, ce rapport s'inscrit dans la perspective de la poursuite des mêmes politiques. Alors soyons clairs.

Pour la C.G.T., l'issue à la crise, le développement de notre économie régionale, passe par la reconnaissance de ce droit fondamental qu'est le droit au travail à nos 83 840 demandeurs

d'emplois et aux 10 000 supplémentaires, qui chaque année recherchent un travail.

Satisfaire ce droit, exige un changement total dans les orientations économiques.

Je voudrais aussi revenir sur quelques idées avancées par ceux qui au nom de la modernisation, de la nécessaire élévation de la productivité, prônent l'austérité et créent le chômage. On nous dit l'absence de compétitivité des entreprises françaises provient des charges et des coûts salariaux trop élevés.

Une étude récente d'une banque ouest allemande, la DRESNER BANK, nous apprend et ce n'est pas une surprise pour la C.G.T., que les coûts salariaux français sont les plus bas des pays industrialisés par unité de produit.

Il ressort de cette étude qui mesure la productivité intégrale du travail, que sur la base 100 à la RFA, la SUEDE est à 114, la GRANDE-BRETAGNE à 106, la BELGIQUE et la SUISSE à 103, 101 aux PAYS-BAS, 96 aux USA, 88 au JAPON, dont on nous vante la compétitivité, et la FRANCE à 83.



De plus, une autre étude récente et que l'on nous décrit assez sophistiquée de la direction de la prévision dans le n° 69 du MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, démontre que la théorie classique selon laquelle les gains de productivité en diminuant les coûts de revient, permettent soit de réduire l'inflation, soit de rétablir la situation financière des entreprises, engendrant dans les deux cas une croissance plus soutenue, donc des créations d'emplois est infondée.

L'étude dit "l'hypothèse de relèvement de productivité, en opérant par dégraissage des sureffectifs, ne permet pas de diminuer le chômage à court et long terme au contraire".

Alors, soyons sérieux, les causes de nos difficultés ne sont pas dans les coûts salariaux, bien au contraire, mais dans la domination exclusive du grand capital international, du roi dollar et le comportement de tous ceux qui en tirent profit ou s'y soumettent.

Les causes sont aussi dans ces gâchis de production, gâchis occasionnés par la supproductivité. Et pourtant, le rapport traite du problème de la qualité.

Voilà pourquoi, nous C.G.T. proposons d'autres solutions à l'emploi. Nous considérons que si les facteurs énumérés dans la troisième partie du rapport peuvent jouer un rôle positif pour l'emploi dans notre Région et dans le pays, à eux seuls, ils ne pourraient être que des palliatifs.

Pour nous, trois facteurs essentiels et indissociables s'imposent :

- "l'augmentation du pouvoir d'achat global et nominal,
- "la reconquête du marché intérieur,
- "la croissance,
- "la baisse du pouvoir d'achat depuis la mi-82, particulièrement massive en 84 au-delà des difficultés de vie pour le plus grand nombre et parfois le dénuement, a réduit de façon importante la consommation. De plus, la théorie selon laquelle les salariés seraient responsables de l'inflation est aussi mise à mal, les causes sont ailleurs. Elles résident dans les gâchis des capitaux, le développement de la croissance financière qui se poursuivent et qui ont été renforcés.

L'inflation n'est pas morte, toutes ses causes structurelles demeurent en place.

La "désinflation" pour utiliser cet euphémisme douteux, c'est faite sur le dos des travailleurs puisque la part salariale dans la valeur ajoutée a régressé en 2 ans de 2,2 points. C'est considérable.

C'est donc bien l'inverse qu'il faut faire, augmenter tous les salaires et en premier le SMIC en le portant à 4 000 frs net valeur au I.I.85 et en bâtissant dessus des grilles de salaires hiérarchisés. Vouloir réduire le SMIC sous n'importe quelle forme, n'importe quelle raison, est une provocation, un non sens économique.

C'est pourtant ce qu'est venu soutenir et développer dernièrement à TOULOUSE, Monsieur CHOTARD, Vice-Président du CNPF.

Nous proposons d'inclure dans le rapport que pour développer le pouvoir d'achat, le SMIC est la base indispensable à préserver et développer. Sur la reconquête du marché intérieur, la troisième partie du rapport traite de l'exportation. Nous considérons que :

Poser le problème de l'exportation exclusivement et non pas le problème plus large et plus vrai de nos échanges, permet d'éviter la question du nécessaire maintien de nos productions. Le tout à l'exportation qui est également sous-tendu dans le rapport, nous paraît extrêmement dangereux.

La grande idée véhiculée et prophétisée de l'amélioration des résultats extérieurs pour améliorer notre économie, se heurte aux réalités. Aujourd'hui, des faits s'imposent. Les causes du déséquilibre extérieur sont profondes. Elles demeurent. Les résultats commerciaux et plus généralement ceux du début 85 le montrent bien. Il ne s'agit pas seulement de produire pour exporter, mais il faut que nos produits soient composés eux-mêmes de productions françaises. Ce n'est plus le cas. Notre dépendance s'aggrave, notre industrie aéronautique régionale en est un exemple.

AIRBUS s'exporte bien et contribue à redresser notre balance commerciale. Malheureusement, parce que nous avons abandonné des productions aux groupes étrangers américains en particulier, que nous n'en avons pas développé d'autres. La part des équipements étrangers est passée de 40 % des charges dans l'A 300 à 50 % sur l'A 310 et de l'ordre de 60 % sur l'A 320.



Ce n'est pas comme cela que vont se développer nos PMI. Leur développement passe par les choix fondamentaux de l'indépendance économique de la France.

Les hommages rendus à quelques PMI de MIDI-PYRENEES par le Président du CONSEIL REGIONAL lors de ses récentes visites dans nos départements, ne peuvent faire illusion.

Peut-être peut-on s'interroger aussi sur les conséquences de la non-signature du contrat de plan Etat-Région dans la filière électronique.

Je profiterai pour rappeler que depuis plusieurs mois, la C.G.T. par ses représentants demande un débat sur cette filière.

Notre Commission Industrie se devrait de s'y attaquer rapidement, nous y insistons.

Autre exemple à notre avis significatif, le secteur des engrais.

Actuellement, plus de 40 % des besoins de l'agriculture française sont importés. Les besoins de notre agriculture sont et seront en augmentation. Notre Région, plus largement notre pays, recèle des ressources en matière première, que ce soit le gaz, la lignite ou le phosphate avec une importante réserve de 3 millions de tonnes en ARIEGE.

Pendant ce temps, l'argent public distribué est utilisé pour fermer des ateliers, ou des usines, supprimer des emplois, au lieu d'investir à PIERREFITTE. C'est inacceptable. Le rapport aborde aussi ces problèmes avec le secteur textile.

Nous noterons au passage et nous l'avons plusieurs fois souligné, que l'évolution positive dans la production textile n'a pas eu les retombées nécessaires en matière d'emplois, mesuré à l'apport des aides publiques. Le nombre de salariés selon le DDRE et l'ASSEDIC, a regressé en 83 et 84.

Enfin, un aspect sur lequel le rapport, tout en l'évoquant (page 192) fait l'impasse quasi totale, est la politique économique européenne d'élargissement de la CEE, ses conséquences économiques et sociales pour le pays, la région MIDI-PYRENEES.

Les positions et propositions de la C.G.T. sont certainement connues de tous, nous les tenons à votre disposition, et n'y reviendrons pas dans le détail.

Toutefois, un secteur sur lequel nous mesurons déjà les conséquences, concerne le secteur agricole particulièrement important pour notre économie régionale.

Les quotas laitiers imposés à BRUXELLES, ont bien évidemment des répercussions sur l'emploi. Je n'en prendrai pour preuve qu'un exemple d'actualité dans le TARN-et-GARONNE: celui de SALIT et TEMPE LAIT.

C'est présentement 108 emplois au total qui sont directement menacés dans ces deux entreprises. A terme, c'est la disparition de l'entreprise SALIT qui compte aujourd'hui:110 emplois.

Ce n'est pas la médication des PIM préconisée par le rapport (page 193), qui résoudra le problème de fond: celui d'une restructuration du capital européen au détriment de l'emploi pour le plus grand bénéfice des profits.

Pour revenir à la reconquête du marché intérieur, la CGT considère que c'est peut-être plus particulièrement en robotique et en électronique que notre Région pourrait contribuer à un plus. C'est notre proposition.

L'investissement industriel en FRANCE n'est pas satisfaisant.

En 1984, les investissements à l'extérieur ont augmenté de 20 %, mais en même temps, les investissements extérieurs ont augmenté de 39 %. Cela démontre une hémorragie vers l'extérieur et en même temps la pénétration de notre tissu économique et l'installation de têtes de pont dans notre pays, destinées à pénétrer encore notre marché, l'exemple de RENIX est significatif à cet effet.



Ce qui m'amène à aborder les problèmes des grands groupes présents en MIDI-PYRENEES. En effet, on ne peut aborder le troisième facteur prioritaire que nous proposons, la croissance, sans mesurer le rôle moteur que jouent ces groupes dans notre économie.

Nous sommes pour, et nous proposons des coopérations inter-entreprises, notamment avec nos PME.

La Région doit se prononcer clairement pour le développement de leur activité.

Ce que décide RENAULT en livrant RENIX à un groupe étranger en abandonnant des productions comme les céramiques thermo-mécaniques de la CEREVER, en réduisant ses capacités, ne nous est pas étranger.

Voyez le résultat, sur les succursales RENAULT de notre Région, dont les délégations sont présentes dans la salle. Nous ne laisserons pas faire. Les Groupes français, particulièrement les nationalisés doivent jouer la France.

Chacun doit se positionner clairement sur ce point, il est déterminant pour le redressement de l'économie, donc de l'emploi en MIDI-PYRENEES.

Voilà quelques éléments qui nous paraissent essentiels, sans être exhaustifs.

La prise en compte de nos amendements déterminant notre vote, le GROUPE CGT votera contre.



LA CFDT ET L'EMPLOI REGIONAL

4

(EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE JEAN-LOUIS CHAUZY,
SECRETARE REGIONAL C F D T)

...en MIDI-PYRENEES, nous sommes en pleine société duale que beaucoup redoutaient, où chaque jour se creuse un peu plus l'écart entre ceux qui ont un emploi, au statut garanti, et ceux qui vivent aux marges de la société... dans la précarité des travaux temporaires et du chômage....

*COMMENTAIRE: la dualité, elle est dans la part du gâteau qui reste.
Les nantis: ceux qui ont un emploi, et oh, scandale un statut garanti.*

... à cette dualité s'en ajoute une autre et que nous redoutions depuis longtemps : l'essentiel des créations d'activités se fait dans la métropole toulousaine, alors que les autres bassins d'emploi de la région se vident ...

*COMMENTAIRE: discours connu "TOULOUSE privilégié", la réalité, c'est des centaines de suppressions d'emplois chez THOMSON, SNIAS...
Pour la C.F.D.T.: opposer TOULOUSE et sa région. Faudrait-il donc comme solution à la crise, au lieu de développer la croissance et l'emploi, saupoudrer les miettes ?*

... dans une économie ouverte, ce que nous acceptons, la politique d'aménagement du territoire, la solidarité nationale et intra-régionale doivent se traduire par des engagements concrets...

COMMENTAIRE: dans la société capitaliste, ce que nous acceptons...

... l'expérience au coeur des réalités, nous permet de dire aujourd'hui que les bassins d'emploi, qui ont su se prendre en charge, s'organiser pour prendre leur développement en mains, en ont aujourd'hui obtenu les moyens.

Si nous n'en étions pas conscients, l'exemple des HAUTES-PYRENEES viendrait nous le rappeler. Voilà le département qui connaît les plus graves problèmes d'emploi de MIDI-PYRENEES. Le dynamisme d'un Commissaire de la République avait permis d'obtenir que TARBES soit un second pôle productique, éligible au programme européen "Esprit" et qui pouvait permettre de mobiliser des moyens financiers importants avec des objectifs industriels, donc aussi de formation.

COMMENTAIRE: Comme à DECAZEVILLE où face à la suppression de plusieurs centaines d'emplois, on va créer une PME pour faire des saucissons, comme à TARBES ou RENAULT, le JOINT FRANCAIS malgré les promesses ne sont jamais venus.



... Sauf à verser dans la filière du "Y a qu'à", la langue de bois et l'analyse économique de l'âge de bronze, la C.F.D.T. considère comme fondamental le cadre européen de l'action des différents acteurs de cette région et notamment du C.E.S.R

COMMENTAIRE: Le cadre européen, avec ces quotas laitiers, ses politiques en matière d'acier, de charbon et de remise en cause de l'indépendance nationale.

... Pour nous ce rapport n'est pas une étude destinée à nous donner bonne conscience. Il contient des propositions concrètes engageant certes le pouvoir politique, mais aussi et surtout les acteurs économiques et sociaux. Il sera de notre responsabilité de savoir prendre en charge les différentes propositions par une concertation renforcée; alors nous serons écoutés parce que plus crédibles.

COMMENTAIRE: sans commentaires!!!

... Conclusion: pour avoir contribué sans démagogie à l'élaboration de ce rapport, notre délégation le votera, mais pour en souligner les manques sur un point fondamental pour la création d'emploi, à savoir: la réduction du temps de travail, il y aura de notre part 2 abstentions.

COMMENTAIRE: Comprenez qui pourra !!!

Une simple raison d'être

Les patrons sont épouvantables. Bien, la chose est dite. Et après ? Parce qu'ils refusaient d'augmenter les allocations de fin de droits si les syndicats rejetaient les économies substantielles qui portaient atteinte aux prestations du chômage ? Chantage qui ne tiendra pas la durée de la négociation. Parce qu'ils ont chipoté mesquinement, par principe, 1,50 F journaliers aux fins de droits ? Cette pingrerie n'est pas à leur honneur.

Fallait-il, syndicalement, se retirer des négociations en lançant, superbe, " Messieurs les patrons, payez ! ». Position théoriquement confortable mais autrement insupportable au regard des 325 744 chômeurs en fin de droits à 43 F par jour laissés en rade.

Devant une situation bloquée prendre la responsabilité d'une augmentation unilatérale portant l'allocation à 63 F n'était pas seulement une décision à l'honneur des syndicalistes. La solidarité n'est pas une affaire de gloire, en tout cas pour la CFDT. Simplement une raison d'être.

Syndicalisme
HEBDO
25 JUILLET 1985

Décapant. *Reversant!*

INTERVENTION DU CNPF

(E X T R A I T S)

...

I FLEXIBILITE DE L'EMPLOI

...

Trois rigidités doivent être combattues :

° Les rigidités des conditions d'emploi proviennent des règles d'embauche et de licenciement, de l'existence de "seuils sociaux" et de la limitation des formules de travail différencié.

En se référant à l'enquête nationale menée par le CNPF et en l'appliquant à la Région, on pourrait ainsi créer 15 000 emplois en MIDI-PYRENEES.

° L'organisation du temps de travail est à la fois archaïque et rigide. Les assouplissements qui existent sont coûteux, difficiles à obtenir et compliqués à mettre en oeuvre. L'annualisation du temps de travail permettrait de mieux tenir compte de la diversité des situations des entreprises, diversité que les mutations technologiques vont encore augmenter.

° Les rigidités des rémunérations tiennent au poids des cotisations sociales, à une très longue indexation des salaires sur les prix ainsi qu'à la progression du SMIC, beaucoup plus rapide que celle de la moyenne des salaires (+ 349 % contre + 274 % de 1974 à 1984).

Ce qu'à voulu dire M.CHOTARD, c'est que les entreprises souhaitent, en définitive, un SMIC qui ne soit plus indexé systématiquement et qui soit fixé par accord paritaire sans intervention de l'Etat.

...

La flexibilité est seule à même de réduire globalement le nombre de chômeurs; c'est tout le contraire d'un retour au 19ème siècle, mais c'est une adaptation nécessaire au 21ème siècle.

II AMENAGEMENT ET REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (A R T T)

...

Il conviendrait bien davantage de rechercher une plus grande satisfaction des salariés par l'aménagement du temps de travail et de rechercher une amélioration de productivité de l'entreprise; une réduction éventuelle ne pouvant intervenir qu'après.

...

° Incidence de la diminution des charges des entreprises sur le maintien et le développement de leurs activités.

Une étude de cas en grandeur nature et en temps réel s'est réalisée avec le Textile. Des dispositions diverses convenues avec la profession ont abouti non seulement au maintien de l'emploi, mais également à une progression de l'emploi dans ce secteur d'activité.

INTERVENTION DE FORCE OUVRIERE

(E X T R A I T S)

...

- La situation financière des entreprises s'est améliorée du fait des gains de productivité, de mesures fiscales favorables et de la baisse du taux d'intérêt.

- Par contre les ventes ont diminué dans les secteurs produisant des biens durables (équipement ménager, bois et ameublement entre autres) et ceux soumis à la décroissance du logement (matériaux de construction notamment).

- On constate que l'emploi en effectifs a diminué dans tous les secteurs,

...

- à la consommation : il est donc nécessaire de maintenir le pouvoir d'achat pour lutter contre le chômage.

en effet, pourquoi produire plus si l'on n'est pas sûr de pouvoir vendre ?

...

Il faut donc retrouver des taux de croissance plus élevés et ceci n'est possible qu'en maintenant le pouvoir d'achat et la consommation:

Enfin, contrairement à une idée très en vogue à l'heure actuelle, nous pensons que ce n'est pas des PME qu'on peut attendre l'essentiel de créations d'emploi, pour la simple raison que bon nombre d'entre elles travaillent en sous-traitance des grandes entreprises et sont donc très liées à l'évolution de celles-ci.

...

L'ANNEE 1984 se conclue, par :

- .une perte du pouvoir d'achat des salariés estimée par l'INSEE à moins 3,5 % pour la masse des salaires nets,
- .une augmentation rapide du chômage,
- .une nette régression de la consommation,
- .une diminution de l'épargne populaire due à la volonté de maintenir le niveau de vie avec des revenus plus modestes.

IL SEMBLE BIEN QUE 1985 ne s'avère guère meilleure.

° L'emploi est bien entendu directement lié à l'activité économique .

...

A l'inverse, elles redoutent (les entreprises)

- Toutes interventions intempestives, irraisonnées, en subventionnant (directement/indirectement) tous "canards boiteux" qui faussent la concurrence et qui, au-delà d'un problème ponctuel, mettent en péril les autres entreprises saines de la branche d'activité, et au total l'emploi.

...

C'est dans cet esprit que nous voterons le rapport.



VIENT DE PARAITRE

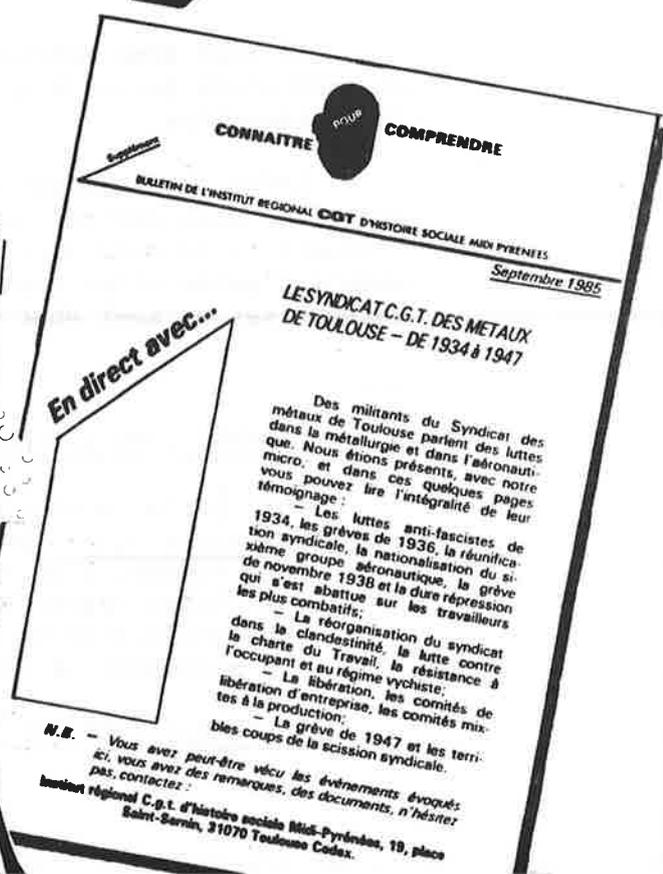
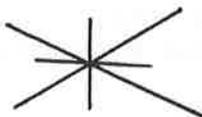
L'INSTITUT REGIONAL CGT D'HISTOIRE, vient de publier

" le SYNDICAT CGT DES METAUX DE TOULOUSE

DE 1934 à 1947 "

34 PAGES = 20 FRANCS

à commander à l'INSTITUT REGIONAL
19, place Saint Sernin
31070 TOULOUSE CEDEX



... Si la mesure n'est pas choquante en soi (elle se rapproche en effet des formules en vigueur aux USA et au JAPON).

...

Contrairement à la thèse du partage du travail et des revenus

COMMENTAIRES: Disons musclé, mais renvoi à toutes les signatures sur les accords salariaux et autres, l'art et la manière du double langage. A rapprocher toutefois, de l'état du mécontentement des salariés.

...

Le premier problème posé par les restructurations étant les risques de perte d'emploi, nous entendons privilégier les garanties des chômeurs, ce qui explique notre attachement à l'UNEDIC et aux dispositions de protection sociale collective, dont nous ne dirons jamais assez qu'elles sont le produit de la solidarité ouvrière.

...

C'est pourquoi, nous avons réagi avec modération après la décision du Conseil des Ministres concernant les T.U.C.

Il n'en demeure pas moins que cette initiative n'est pas sans inconvénients, ni même sans danger.

A notre avis, elle tente tout simplement de réduire la dimension du fléau constitué par le chômage des jeunes.

...

ne soient pas utilisés pour combler des postes qui attendent d'être pourvus par des personnels s'intégrant dans le contrat collectif de travail.

COMMENTAIRES: Toujours le double langage. Voir la gestion des Caisses de SECURITE SOCIALE et le comportement de FORCE OUVRIERE à l'UNEDIC.

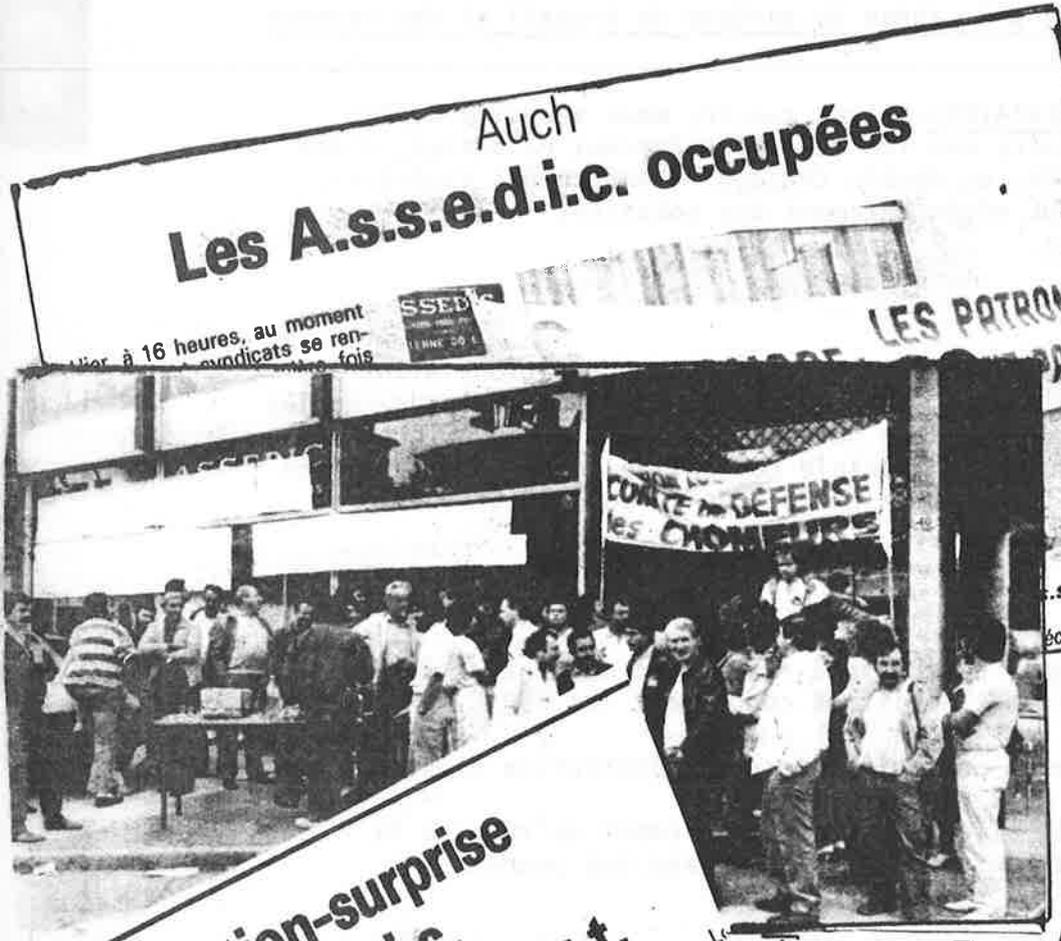
...

En conclusion, nous avons voulu rappeler, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, quelques positions de FORCE OUVRIERE, que nous jugions nécessaires de développer. Cela étant fait, le Groupe FORCE OUVRIERE, vote le rapport.

COMMENTAIRES: Cela étant fait, ils votent les propositions de flexibilité, de RTT non compensée, ... A faire connaître dans les entreprises.

9 OCTOBRE : PAR CENTAINES DANS LES 8 ASSEDIC DE LA REGION POUR EMPECHER LES MAUVAIS COUPS

Auch
Les A.s.s.e.d.i.c. occupées



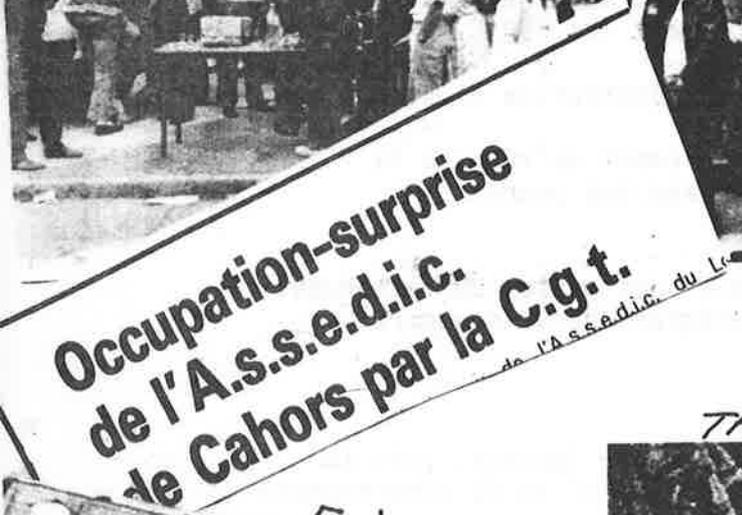
**La C.g.t. cam
aux Assedic**

son propos. Une action qui s'est
déroulée sans incident et lors
de laquelle la C.g.t. a remis
la déclaration suivante.
**Déclaration de l'union dé-
partementale C.g.t. depuis
le siège de l'A.s.s.e.d.i.c. à
Foix :**

Aujourd'hui doivent reprendre
les négociations patronat-syn-
dicat sur la situation de
l'U.n.e.d.i.c. et le problème de
l'indemnisation des chômeurs.
Les chômeurs vivent des si-
tuations dramatiques. Ajour-
d'hui, ils sont en droit de s'in-
terroger sur ce qui va encore
leur arriver. Ils ne sont pas res-
ponsables de leur situation de
sans emploi. Ils veulent travailler,
ils veulent vivre. C'est bien le
patronat qui les met à la rue
après les avoir pressurés.

Ce qui nous préoccupe aussi,
ce sont les salariés de notre
département et de notre
région. Est-ce encore à

**Occupation-surprise
de l'A.s.s.e.d.i.c.
de Cahors par la C.g.t.**



TOULOUSE

TARBES

